



Nouveau propriétaire : paiement du loyer à l'ancien propriétaire

Par **st95**, le **29/04/2011** à **13:52**

Bonjour,

Nous avons acquis un logement en investissement locatif le 26/03/11.

Les locataires déjà présents dans les lieux étaient informés officieusement du changement de propriétaires par l'agence et suite à une rencontre entre eux et nous fin février 2011.

Nous les avons informés de la date de signature prévue courant Mars 2011 et nous leur avons proposé de leur donner un RIB pour les loyers futurs qu'ils ont refusés, préférant passer par l'agence à qui nous avons donné ce RIB.

En Avril, le loyer a été versé à l'agence gérant les locations (différente de celle ayant effectuée la vente mais faisant partie du même groupe et ayant été informé de la vente du logement) et ce loyer a par la suite été versé à l'ancien propriétaire.

Cet ancien propriétaire ayant reçu le loyer nous dit ne pouvoir nous le restituer puisque versé sur un compte bloqué par sa banque du fait d'un litige entre lui et sa banque.

Que pouvons nous faire pour récupérer ce loyer ?

D'avance merci de votre aide.

Mme A.

Par **mimi493**, le **29/04/2011** à **15:24**

Le vendeur doit vous le rendre et puis c'est tout, qu'il se débrouille comme il veut, sinon, vous le mettez en justice

Par **st95**, le **29/04/2011** à **15:47**

Je suis bien d'accord avec vous mais comment faire s'il ne veut pas ? faut-il porter plainte ? Faut-il voir un avocat ? quel cout d'une procédure ? ... Merci d'avance de votre réponse.

Par **mimi493**, le **29/04/2011** à **17:48**

Quelle est la date de transfert de propriété ?